

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/...../F/2022-2023

POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET CONSOMMABLES DE L'ATELIER ORTHOPEDIQUE DU CNAR GITEGA.».

Date de publication du DAO : ...13.../...9.../ 2022

Date d'ouverture des offres: ...3.../...18.../ 2022

1. Objet de l'Appel d'Offres

- I. Le CNAR de **GITEGA** invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour **la FOURNITURE DU MATERIEL ET CONSOMMABLES DE L'ATELIER ORTHOPEDIQUE DU CNAR GITEGA.**

Le marché est en un seul lot (1)

Le CNAR **GITEGA** dispose d'un financement sur ses Fonds propres et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements aux titres des marchés pour la **FOURNITURE DU MATERIEL ET CONSOMMABLES DE L'ATELIER ORTHOPEDIQUE DU CNAR GITEGA.**

Le marché sera financé par les Fonds Propres du CNAR exercice 2022-2023.

Spécification du marché

Le présent Appel d'Offres est lancé auprès des entreprises nationales et étrangères établies au Burundi. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en seul lot. L'ensemble des fournitures est à livrer dans un délai maximum de **deux (02) mois calendaires.**

2. Conditions de participations

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridique, technique et financière nécessaires à l'exécution du marché.

Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article **161** du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

3. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables au siège de la Commune Gitega situé à Gitega à partir de 8h00 ; dans les bureaux du secrétariat abritant le CNAR de Gitega.

L'achat du DAO est obligatoire pour tout soumissionnaire faisant une offre. Les quittances de paiement intitulé « achat DAO n° DNCMP/...115.../F/2022-2023 de cinquante mille francs burundais (50 000 FBU) **seront payés** à la caisse du CNAR et un Reçu cacheté et signé montrant le paiement de ces frais sera délivré par le (la) caissier (ère). Les offres doivent être

rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à Monsieur le Directeur du CNAR et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

4. Présentation de l'offre

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de (1 500 000FBU) un million cinq cent mille de francs burundais. Les offres doivent être soumises à la direction du CNAR. L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

5. Validité des offres.

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

6. Date limite de dépôt des offres.

Les offres seront déposées à la commune jusqu'au jour de l'ouverture des offres. Les offres déposées le jour de l'ouverture des offres (date limite de dépôt le 3... / 14 / 2022) le seront à 10h00 précises dans le secrétariat du CNAR. Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

7. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent, d'un représentant de la DNCMP à l'adresse mentionnée ci-dessus le/...../2022 à 10h30min. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP. **Conformément à l'article 22 alinéas 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la dite séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.**

8. Critères de qualification des soumissionnaires.

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

8.1. Au niveau administratif :

1. La Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La Caution bancaire de soumission suivant le modèle du DAO;
3. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché d'un montant **de quatre-vingt millions francs burundais (80 000 000 FBu)** ;
4. Les statuts du soumissionnaire (personne morale);

5. L'Attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par le service de l'OBR en cours de validité;
6. Un Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
7. Une adresse fixe et connue du soumissionnaire;
8. Une copie d'un registre de commerce (RC);
9. Une attestation de non redevabilité de l'INSS en original et en cours de validité;
10. Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Commerce en cours de validité.

8.2. Au niveau technique :

Les spécifications Techniques.

8.3. Au niveau financier :

- 1) Acte de soumission suivant le modèle en annexe ;
- 2) Cadre de bordereau des prix unitaires en chiffres et en lettres ;
- 3) Cadre du détail quantitatif et estimatif ;
- 4) Délai d'exécution du Marché.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents entraine le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Fait à GITEGA, le...../...../2022

Directeur du CNAR de GITEGA et
Personne Responsable des Marchés Publics.

Monsieur Omer HAYIMANA

